

Prairies, herbivores, territoires : quels enjeux ?

C. Béranger, J. Bonnemaire



éditions
Quæ

Prairies, herbivores, territoires : quels enjeux ?

Prairies, herbivores, territoires : quels enjeux ?

Claude Béranger
et Joseph Bonnemaire, coordinateurs

Éditions Quae
c/o Inra, RD 10, 78026 Versailles cedex

© Éditions Quae, 2008 ISBN : 978-2-7592-0288-1

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droits. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction partielle du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.

Sommaire

Introduction	5
Claude Béranger	
La multifonctionnalité des prairies	13
Christian Huyghe	
Le cycle de l'eau dans les prairies	25
Ses spécificités par rapport aux autres végétations naturelles et cultivées	
André Granier	
Prairies et paysages.....	37
Régis Ambroise et Jean-Pierre Deffontaines†	
Herbe et qualités des produits animaux	49
Jean-Baptiste Coulon	
Intérêt et limites économiques des systèmes d'exploitation « herbagers »	71
Michel Lherm	
Comment valoriser les qualités spécifiques des viandes bovines	91
et ovines et des produits laitiers ?	
Bertil Sylvander, Guy de Fontguyon et Pierre Sans	
Conséquences zootechniques d'une orientation herbagère prédominante.....	117
Claude Béranger, Joseph Bonnemaire, Jean-Louis Tisserand†, Jean-Michel Besancenot et Louis de Neuville	
Évolutions possibles des politiques publiques de soutien.....	129
Vincent Chatellier, Dominique Vollet, Laurent Dobremez et Étienne Josien	
Acceptabilité des politiques publiques de soutien aux territoires.....	157
Michel Petit	
Conclusions	163
Claude Béranger, Joseph Bonnemaire et Michel-Jean Jacquot	
Liste des sigles et abréviations	175
Liste des auteurs	177

Introduction

Claude Béranger

Le contexte actuel de la mondialisation, de la nouvelle et future Politique agricole commune européenne (PAC) et des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) place les productions d'herbivores en situation difficile. Ce sont des productions de long terme, exigeantes en investissements, qui risquent d'être fortement fragilisées par les baisses des prix et (ou) leurs variations aléatoires, par la réduction des soutiens publics et par les fortes capacités de concurrence extérieure de nombreux pays, surtout en matière de production de viande. Elles vont ainsi sans doute se concentrer dans les entreprises et dans les territoires susceptibles de s'adapter à ce contexte économique, avec les conséquences environnementales et sociales qui sont désormais bien connues.

L'agriculture et l'élevage européens affichent des objectifs qui nous semblent pertinents et dont il faut rechercher la compatibilité, à savoir :

- assurer un revenu satisfaisant aux éleveurs, en cohérence avec les objectifs et contraintes du monde actuel et futur,
- parvenir à un développement durable de l'agriculture, des productions animales et des territoires. Or, les caractéristiques du développement durable sont en grande partie liées aux territoires où s'applique ce développement, à différents niveaux d'échelle et d'organisation.

Dans ces territoires, les herbivores sont à la fois producteurs de lait et de viande ; ils sont à la fois tournés vers les marchés et au service du développement rural, local et global.

C'est donc à partir de la multifonctionnalité des prairies – et de celle des herbivores qui les exploitent – qu'il nous est apparu rationnel de bâtir notre réflexion sur les enjeux des productions d'herbivores. Nous sommes partis des liens entre prairies et herbivores pour aboutir aux liens avec les territoires. Ainsi, avons-nous décidé de partir de questions sociétales à long terme et non de considérations seulement économiques liées aux contextes conjoncturels.

Le présent ouvrage est le fruit d'une réflexion concernant l'avenir des productions de lait et de viande d'herbivores dans nos pays d'Europe et notamment en France. Elle a été menée au sein de la troisième section de l'Académie d'Agriculture de France (élevages, systèmes de production et produits animaux) et a donné lieu à

une séance exceptionnelle préparée par un groupe de travail rassemblant des membres de six autres sections concernées et des collègues du ministère de l'Agriculture (cf. liste complète en annexe de cet ouvrage). La séance « Prairies, herbivores, territoires », d'une journée complète, a eu lieu le 30 novembre 2006 dans la salle des séances de l'Académie. Elle s'est également appuyée sur les données et les réflexions d'une séance concernant le pastoralisme tenue dans cette Académie le 31 mai 2006.

Les communications des auteurs, les principaux acquis de cette réflexion et des éléments de la discussion en séance, présentés en encadrés, forment la matière du présent ouvrage. Son plan suivra le canevas ci-après.

► Les prairies et leurs multiples fonctions

Les prairies et cultures fourragères occupent une part importante du territoire de la France : plus de 14,7 Mha qui représentent 45 % de la surface agricole utile (SAU). Les surfaces toujours en herbe, ou STH (prairies permanentes et prairies semées de plus de 5 ans), constituent 66 % de l'ensemble. Les prairies temporaires (surfaces semées âgées de 1 à 5 ans : 2,3 Mha) et les fourrages annuels (1,7 Mha) sont les deux autres grands ensembles. Il faut considérer le domaine pastoral de « surfaces toujours en herbe peu productives » qui couvre 4 à 5 Mha dont environ 1,5 Mha d'alpages et estives¹.

Cependant leur importance diminue car les surfaces en prairies permanentes ont perdu près de 3 Mha (- 27 %) au cours des 3 dernières décennies (figure 1), pour moitié au bénéfice des landes et forêts, mais aussi des cultures (8 %) et des surfaces viabilisées. Le déclin des prairies a été très marqué, à partir de 1985, avec la mise en application de la politique des quotas laitiers, les aides directes de la Pac favorisant les cultures, notamment le maïs ensilé, au détriment des prairies. Les réformes de la Pac de 1992 et 2000 (y compris leur volet agri-environnemental) ont conduit à stabiliser en France les surfaces en herbe à environ 41 % de la SAU et les surfaces consacrées au maïs ensilage à 5 % de la SAU. En France, une rémunération directe des surfaces en herbe, liée à leur entretien par les herbivores, principalement au travers des primes aux troupeaux de vaches allaitantes, ont conforté les éleveurs pouvant en bénéficier dans des systèmes d'élevage peu intensifs².

La part relative des prairies permanentes dans la SAU en France est proche de la moyenne de l'Europe des Quinze. Derrière cette moyenne, les situations sont diverses avec des pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Autriche, où ce pourcentage est élevé et, à l'inverse, des pays comme la Finlande et le Danemark où il est très faible.

1. 18 % des élevages, soit 22 % du cheptel national dépendent de systèmes agropastoraux. En montagne, estivent 1,5 millions d'ovins, 430000 bovins, 54000 caprins et 20000 équins.

2. Liénard G., Lherm M., Bébin D., 1998. Effets de la réforme de la Pac et des incitations à l'extensification sur le fonctionnement des exploitations allaitantes charolaises. *Ann. Zootech.*, 47, 431-443.

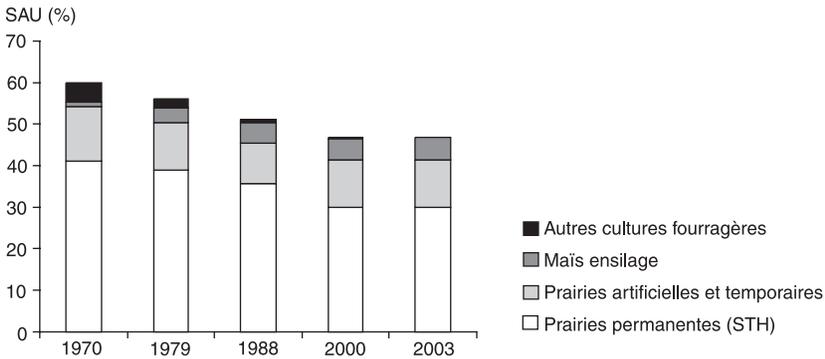


Figure 1. Évolution des surfaces en prairies en France (1970-2003).

Source : données Agreste, recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et enquêtes structures 2003 ; traitement : Institut de l'Élevage.

En France, les tendances générales masquent des évolutions contrastées selon les régions (Institut de l'Élevage, 2006). La stabilisation des surfaces fourragères (et notamment de la surface toujours en herbe ou STH) depuis 2000 concerne essentiellement les zones de polyculture-élevage et la zone d'élevage de l'Ouest. Elle s'observe notamment dans les zones d'élevage où il n'y a pas d'alternatives. À l'inverse, les zones herbagères du Nord-Ouest voient leur surface en herbe diminuer à un rythme équivalent à celui de la période 1988-2000.

À l'importance des superficies qu'elles couvrent, s'ajoute celle des fonctions diverses qu'elles assurent. La multifonctionnalité de la prairie est de plus en plus reconnue. Elle a été notamment mise en exergue et partagée lors du congrès de la Fédération européenne des herbages à La Rochelle au printemps 2002 consacré à ce thème.

Les prairies assurent en effet de multiples fonctions essentielles, parmi lesquelles :

- l'alimentation des herbivores et donc la production de viande, de lait, de laine (et/ou de loisirs, dans le cas de l'élevage équin) ; cette alimentation a des effets sur la qualité des produits et le bien-être animal,
- la protection des sols contre l'érosion et réduction des inondations, des incendies,
- la séquestration du carbone dans les sols,
- la maîtrise des eaux et de leurs qualités,
- le maintien de la biodiversité végétale et animale,
- la contribution essentielle à la qualité des paysages et ainsi à la résidence et au tourisme en milieu rural,
- la contribution à la vie culturelle et sociale liée aux activités d'élevage et pastorales.

Les prairies produisent ainsi, à travers leur exploitation par des herbivores, des biens et services marchands et non marchands, privés et publics qui contribuent au développement durable des divers territoires et qui doivent pouvoir être source de revenus.

Ce point de vue, qui mérite des justifications approfondies, des débats et des controverses, est présenté par Christian Huyghe, chercheur à l'Inra de Lusignan qui développe notamment les impacts sur la préservation de la biodiversité.

Deux aspects ont fait l'objet d'une attention particulière :

- les spécificités du cycle de l'eau dans les prairies et leur influence sur les régimes hydriques décrites par André Granier, chercheur à l'Inra de Nancy,
- les relations entre prairies et paysages illustrées par Régis Ambroise du ministère de l'Agriculture, avec la collaboration de notre regretté confrère Jean-Pierre Deffontaines.

Les productions d'herbivores et la qualité de leurs produits

Les productions d'herbivores sont d'une grande importance puisqu'elles constituent en valeur plus du tiers de la production agricole en France et 25 % pour l'Europe des Quinze. Les deux mondes du lait et de la viande s'interpénètrent fortement. En France, les réformes de vaches et de génisses laitières représentent 26 % de la production de viande de gros bovin. Si on y ajoute les bœufs et les jeunes bovins d'origine laitière, environ 40 % de la production et 35 % de la consommation sont d'origine laitière (Chiffres Clés, Institut de l'Élevage, 2005).

Le cheptel des vaches laitières a décliné fortement en raison de l'application des quotas laitiers et de l'augmentation de la production laitière moyenne par vache (7500 kg/VL/an au contrôle laitier en 2005 contre 4700 en 1980³). Au contraire, l'effectif des vaches allaitantes a augmenté pour atteindre celui du troupeau laitier, soit 4 millions de têtes, favorisé par la libération des surfaces herbagères par les vaches laitières, par les soutiens de la Pac et par le maintien d'un bon niveau de consommation de viande bovine en France, malgré les crises alimentaires (figure 2). Dans l'Europe des Quinze, les deux principaux bassins laitiers sont l'Allemagne et la France avec respectivement, en 2005, 22,6 % et 21 % des 18,34 millions de vaches laitières. Le cheptel de vaches allaitantes réunit 11,75 millions de têtes, le principal bassin étant la France (34 % de l'effectif) où ce cheptel est égal à celui des vaches laitières. La productivité de ces troupeaux augmente également mais moins rapidement qu'en production laitière.

Les implications sur les prairies sont fortes. Pour les vaches laitières, la composition des rations a évolué, avec l'augmentation des performances, par un accroissement de la part des fourrages conservés et des concentrés et une réduction de la part du pâturage. En revanche, les vaches allaitantes valorisent davantage les surfaces pérennes via le pâturage.

Le cheptel des petits ruminants, qui représente aujourd'hui 10 % des UGB (unité gros bétail), montre, d'une part, une très forte stabilité des effectifs de chèvres laitières, pour une collecte de lait qui a été multipliée par 3 en 30 ans et, d'autre part, une forte décroissance du nombre d'ovins, par la diminution des ovins viande, malgré la stabilité des effectifs de brebis laitières. Les équins représentent 5 % des UGB et sont à nouveau en nette croissance.

Un des enjeux majeurs de ces productions est la conquête de marchés rémunérateurs grâce à la différenciation par la qualité des produits. La production laitière française est caractérisée par l'importance de la transformation fromagère (plus de

3. Cette augmentation de la productivité individuelle se réduit depuis quelques années.

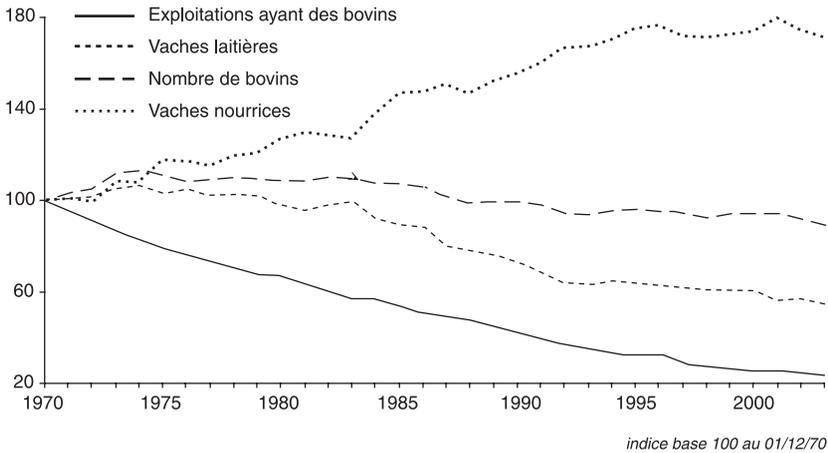


Figure 2. Évolution en indice des cheptels bovins français entre 1970 et 2005.

Source : données Agreste.

40 % du lait collecté) qui accroît la valeur ajoutée du produit et permet une forte capacité de différenciation dans une large gamme de qualités. Malgré une moindre utilisation de l'herbe par les vaches laitières, une part notable de ces fromages est produite à partir d'herbe pâturée ou conservée, notamment pour les fromages d'AOC (13 % des fromages en France).

La production de viande bovine est également très différenciée selon les types d'animaux et les systèmes de production. La production de jeunes bovins, essentiellement des taurillons, est favorisée par la Pac ; elle est importante en France (33 % de la production) ainsi qu'en Allemagne et en Italie, mais cette viande peu consommée en France (15 % de la consommation de viande bovine) est exportée principalement vers l'Italie, l'Allemagne et la Grèce. Les génisses et les vaches qui constituent 59 % de la production française fournissent, avec les bœufs (7 %, en forte régression) 85 % de la consommation, 60 % environ étant issus des troupeaux de vaches allaitantes. La viande de ces femelles est en grande partie produite à l'herbe à la différence de celle de taurillons.

Or, certaines caractéristiques qualitatives des produits paraissent liées à l'alimentation à l'herbe et au pâturage. Ces faits qui, dans le passé, relevaient d'impressions ou de constats empiriques peuvent maintenant être davantage démontrés. Jean-Baptiste Coulon, chercheur à l'Inra de Clermont-Theix, fait le point de nos connaissances en la matière et souligne les possibilités de spécifier certaines qualités de fromages ou de viande liées à l'alimentation à l'herbe et aux systèmes de productions herbagers ou pastoraux.

► Conséquences zootechniques d'une orientation herbagère dominante

Si les avantages de l'utilisation des prairies par les herbivores sont avérés, il revient aux zootechniciens de s'interroger sur les conséquences pour l'élevage d'une

éventuelle orientation dominante vers l'utilisation de l'herbe. Faut-il revoir certaines orientations dans le choix et la sélection des animaux adaptés à ce type d'exploitation ? Les races trop spécialisées en lait ou en viande sont-elles les plus judicieuses ? Quels caractères doivent être sélectionnés en priorité ? De nouvelles techniques et modes de conduite des troupeaux, associés à des savoirs traditionnels peuvent-ils être développés dans ces contextes herbagers ou pastoraux ? Pour répondre à cette question, la troisième section de l'Académie d'agriculture a consacré sa séance plénière du 3 mai 2006 aux contributions de meilleurs spécialistes en sélection et élevage des herbivores. Une synthèse en est présentée par Claude Béranger *et al.*

L'intérêt et les limites économiques des systèmes herbagers

Si les systèmes herbagers présentent des avantages en termes de qualité de l'environnement et de qualité des aliments, on leur oppose souvent leurs performances économiques insuffisantes. Ils permettent cependant des économies dans les coûts de production du fait de l'utilisation de l'herbe, notamment par le pâturage (qui limite la récolte des fourrages et l'épandage des déjections) ou par l'extensification. Le bilan économique au niveau des exploitations mérite donc d'être étudié de façon approfondie. Michel Lherm, chercheur à l'Inra de Clermont-Theix, fait le point de cette question, à partir de l'ensemble des informations disponibles au niveau des comptabilités d'exploitation (Rica) et des observations fines et ciblées des suivis de réseaux d'exploitations dans diverses régions et situations.

En outre, il est possible d'accroître les revenus en valorisant davantage les produits obtenus à partir d'herbe ce qui implique de réinvestir l'aval de la production, pour assurer à la fois les qualités intrinsèques des produits objectivement démontrées, et leurs qualités en tant que vecteurs d'images ou de symboles, auxquelles les consommateurs de nos sociétés sont sensibles. Une contractualisation amont-aval, respectant le rôle fondamental de la production, et (ou) la redécouverte d'une authentique coopération entre éleveurs prenant en charge cette valorisation, seraient nécessaires. Cette valorisation est généralement mieux assurée lorsque le lien du produit à un terroir spécifique est marqué, ou bien à travers les conditions de production de l'agriculture biologique. Bertil Sylvander, chercheur à l'Inra de Toulouse, avec Guy de Fontguyon, ingénieur à l'Inra de Paris-Ivry, et Pierre Sans, enseignant à l'École nationale vétérinaire de Toulouse, analysent les possibilités de valoriser ces produits, leurs limites et les difficultés actuelles.

Les nécessaires politiques publiques territoriales de soutien

La valorisation des produits par la reconnaissance de leurs qualités particulières ne suffira sans doute pas à assurer la viabilité économique des exploitations d'élevage d'herbivores dans un contexte de baisse et de variation des prix. Il faudra jouer sur les économies permises par l'utilisation de l'herbe ainsi que sur la reconnaissance

et la rémunération des services sociétaux rendus par ces systèmes de production et par le pastoralisme.

Il faut que la société dans les divers territoires formule davantage ses besoins dans un dialogue avec le monde agricole (au niveau de l'animal, du végétal, des agriculteurs, des semenciers et des transformateurs). La contractualisation avec la société paraît indispensable pour assurer une rémunération des biens et services non marchands fournis par la gestion et l'exploitation des prairies par les herbivores. Le territoire doit contribuer à ces productions dans son propre intérêt. Cette nécessité est particulièrement forte pour les troupeaux allaitants dont la productivité biologique reste faible et se manifeste là où la concurrence internationale est très forte.

Différentes options politiques ont été prises ou envisagées pour y parvenir : couplage des indemnités avec les productions concernées, primes aux surfaces en herbe, contrats territoriaux d'exploitation, mesures agri-environnementales localisées. Vincent Chatelier, chercheur à l'Inra de Nantes, Dominique Vollet, Laurent Dobremez et Étienne Josien, chercheurs au Cemagref (Clermont et Grenoble) ont établi un bilan des principales mesures de politiques publiques destinées à soutenir les systèmes herbagers et proposent des scénarios d'évolution.

La valorisation des diverses fonctions et leur rémunération dépendent largement de la diversité des systèmes de production et des territoires. Les politiques inspirées et cadrées par des orientations générales devraient donc être adaptées à la diversité des situations et contractualisées localement avec les intéressés. La subsidiarité devrait être pleinement assurée. La communication des éleveurs avec le grand public mérite aussi d'être notablement améliorée localement et globalement.

Cependant les politiques de soutien indirect aux activités agricoles sont contestées au niveau international, notamment dans les discussions et les négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Elles sont vues comme des formes nouvelles de distorsion à la concurrence prônée par la libéralisation des échanges. Michel Petit, économiste qui a passé une grande partie de sa carrière dans les organismes internationaux de régulation économique, nous éclaire sur l'acceptabilité internationale actuelle de ces politiques publiques de soutien et sur les perspectives possibles.

Ces points de vue ont été complétés par Maître Michel Jacquot, membre de l'Académie d'agriculture qui nous a fait l'honneur de conclure cette journée. À la Commission européenne, il a participé à la construction, à toutes les évolutions des politiques agricoles et rurales et les a accompagnées, notamment au cabinet du Président de la Commission, Jacques Delors.

Chapitre 1

La multifonctionnalité des prairies

Christian Huyghe

Les prairies et cultures fourragères impliquent de nombreux acteurs. Par leurs caractéristiques biologiques, l'importance des surfaces qu'elles représentent mais aussi en raison de la complexité de cette filière de production, les prairies et cultures fourragères assurent différentes fonctions au service de l'agriculture et de l'ensemble de la société (Huyghe *et al.*, 2005). Ces fonctions se regroupent en trois ensembles principaux (figure 3) :

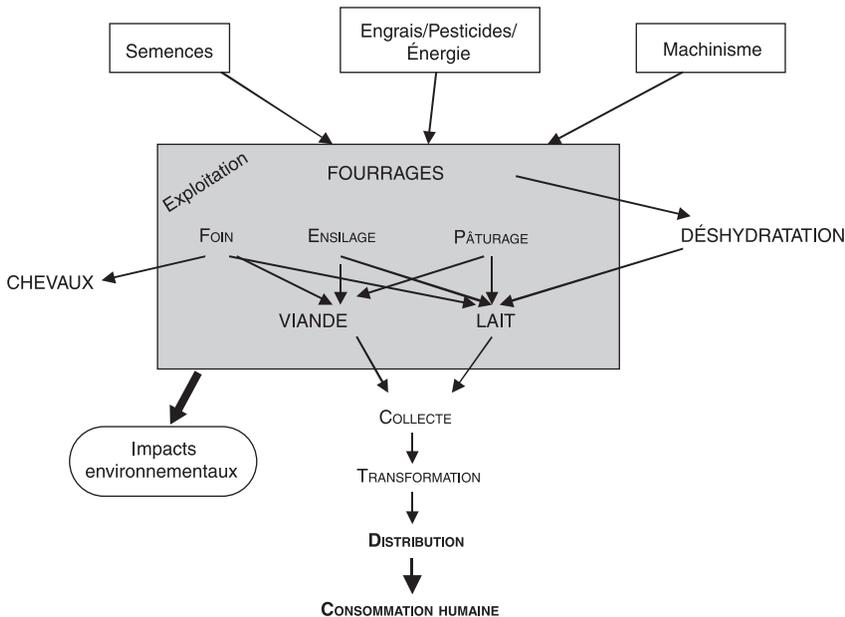


Figure 3. Les prairies et les cultures fourragères au cœur d'une filière complexe.

– Le premier, incontestablement central et historique, est leur contribution à la fourniture de fourrages, matière première constituant la ration de base des herbivores domestiques. Au cours des siècles passés, ces herbivores ont apporté aux

fermes leur force de traction. Aujourd'hui, ce sont les productions animales, lait et viande, qui sont valorisées. Par cette fonction de production alimentaire, les prairies et cultures fourragères contribuent à la performance économique des exploitations d'élevage.

– Le second ensemble concerne le rôle de la prairie dans l'élaboration de la qualité des produits animaux issus des élevages herbivores et de l'industrie agro-alimentaire associée.

– Enfin, le troisième est relatif aux impacts et bénéfices environnementaux. Cet ensemble est particulièrement important en raison de la part de la SAU occupée par les prairies et cultures fourragères. On peut notamment souligner les aspects liés aux cycles des éléments nutritifs et à la qualité des sols, à la consommation énergétique et aux gaz à effet de serre, à la préservation de la biodiversité et à la qualité des paysages.

► Les prairies dans le contexte de la filière de production

Quatre caractéristiques contribuent à rendre ce système unique parmi les surfaces cultivées et exploitées en agriculture. Tout d'abord, en considérant cette filière en terme de flux de matières, au moins dans sa dimension de biens de consommation, on doit noter que le sens de la régulation s'est inversé au cours des dernières décennies. En effet, au cours des Trente Glorieuses, la capacité à produire des biens destinés à l'alimentation humaine était le facteur limitant et l'accent était mis sur l'augmentation de la production. Cela explique par exemple le rôle des industries d'approvisionnement ou celui du secteur semencier durant cette période. Depuis vingt ans, l'autosuffisance alimentaire étant atteinte, la régulation s'est inversée et la capacité à consommer ou à exporter détermine la capacité à produire.

En second lieu, la particularité des prairies et cultures fourragères est d'être essentiellement autoconsommées au sein de l'exploitation, à l'exception des surfaces destinées à la déshydratation ou aux ventes de foin. La biomasse produite n'a donc pas de valeur marchande intrinsèque, sa valeur étant déterminée à l'aune de la production animale. La situation est très différente en Amérique de Nord où il existe un marché très important de fourrages liés aux échanges entre exploitations.

La troisième considération est que le fourrage issu des prairies et cultures fourragères est substituable. Cette substitution peut se produire entre les différentes catégories de ce vaste ensemble. Mais ce fourrage peut aussi être pour partie remplacé par des aliments concentrés (céréales, oléo-protéagineux) et de la paille.

Enfin, cette filière combine de façon intime des enjeux marchands et des enjeux non marchands. Nous présenterons les principaux éléments sur les surfaces concernées, leur variation au cours des dernières décennies et la structuration géographique, sur les productions animales d'herbivores. Différents aspects environnementaux seront considérés avec un accent particulier sur la biodiversité. Nous n'aborderons pas deux aspects importants qui sont pris en compte dans d'autres contributions de cet ouvrage, à savoir l'impact de la prairie et de sa composition botanique sur la qualité des produits animaux et le rôle de la prairie dans l'élaboration de la qualité des paysages.

► La fonction de production

Les prairies et cultures fourragères occupent plus de 14,7 Mha et représentent 45 % de la surface agricole utile. Les surfaces toujours en herbe (prairies permanentes et prairies semées de plus de 5 ans) constituent 66 % de l'ensemble. Les prairies temporaires (surfaces semées âgées de 1 à 5 ans) avec 2,3 Mha et les fourrages annuels (1,7 Mha) sont les deux autres grands composants.

Évolution des surfaces en prairies et cultures fourragères

Les surfaces en prairies permanentes ont perdu près de 3 Mha au cours des trois dernières décennies (figure 4), pour moitié au bénéfice des landes et forêts. Cette forte diminution a un impact majeur sur la structure des paysages agricoles.

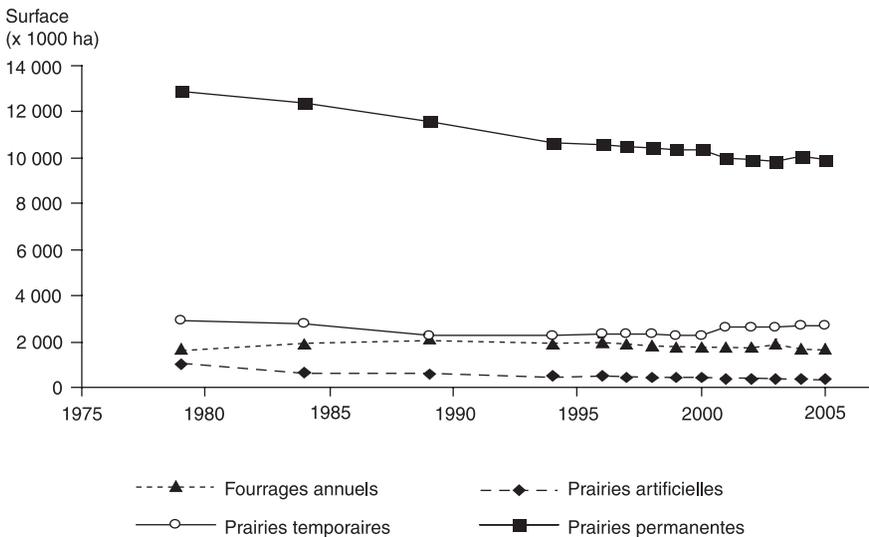


Figure 4. Évolution des différents types de prairies et cultures fourragères en France depuis 1979.

La profonde réforme de la Pac de 1992 n'a pas eu l'effet que l'on aurait pu attendre. En effet, malgré un soutien à la surface très favorable au maïs ensilage, les surfaces dédiées à cette culture ont peu augmenté. La raison réside dans l'existence d'autres stabilisateurs puissants, notamment :

- la diminution du nombre de vaches laitières qui sont les premières consommatrices de ce fourrage conservé,
- un système fourrager avec une présence déjà massive de maïs ensilage avant la réforme de la Pac et
- la possibilité d'incorporer des céréales à bas prix dans les rations des animaux à haute performance.

La décroissance régulière des prairies artificielles correspond en fait à la fin d'un processus très complexe qui a connu quatre grandes périodes successives au cours du siècle dernier (figure 5) :

- Une stabilité correspondant à la fonction de production de biomasse fourragère des légumineuses et à celle de source de fertilisation azotée des systèmes de

production grâce à la fixation symbiotique. En 1930, au 1,3 Mha de luzerne, il convient d'ajouter 500000 ha de trèfle violet et 300000 ha de sainfoin qui jouent les mêmes fonctions dans des conditions pédo-climatiques différentes.

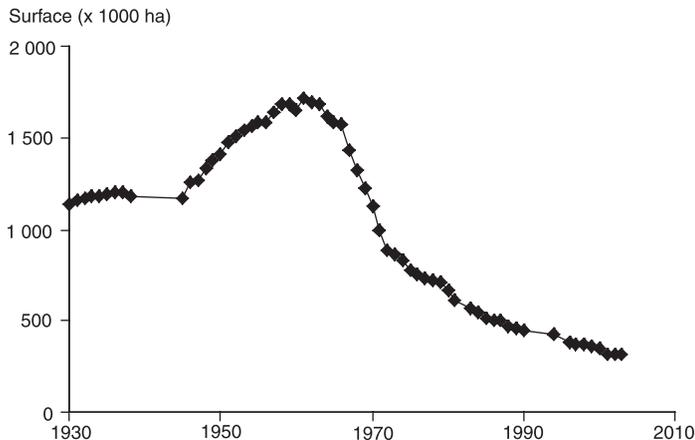


Figure 5. Évolution des surfaces de luzerne en France depuis 1930.

- Une forte croissance pour répondre aux besoins en protéines des élevages ruminants en fort développement et pour pallier la diminution des surfaces des deux autres légumineuses.
- Une brutale décroissance de cette culture, récoltée en foin et donc très gourmande en main-d'œuvre. Cela correspond à une période de forts mouvements des populations rurales vers l'industrie, ainsi qu'au développement de l'industrie de déshydratation qui a permis de réduire la demande en main-d'œuvre.
- Une lente décroissance qui exprime la substitution des rations à base de luzerne par des concentrés et notamment le tourteau de soja.

La répartition des surfaces sur le territoire national montre une prédominance des surfaces semées (fourrages annuels, prairies temporaires) dans la moitié nord-ouest et des surfaces toujours en herbe dans la moitié sud-est. Dans la moitié nord-ouest, où est la majorité des ruminants laitiers, les STH vont avoir un rôle environnemental crucial, alors que dans la moitié sud-est, les surfaces semées assurent souvent la sécurité des systèmes fourragers.

Un grand nombre d'espèces végétales sont utilisées, notamment en prairies semées. Ainsi la liste des espèces autorisées à commercialisation compte 26 espèces de graminées et 12 espèces de légumineuses à petites graines. On notera que, depuis 2004, la réglementation nationale autorise la commercialisation des mélanges d'espèces et de variétés pour une utilisation en fourrages.

Effectifs animaux herbivores

Au cours de trente dernières années, les éléments marquants sont au nombre de trois. Le cheptel des petits ruminants, qui représente aujourd'hui 10 % des UGB, montre, d'une part, une très forte stabilité des effectifs de chèvres laitières, pour une collecte de lait qui a été multipliée par trois durant cette période et, d'autre